

Monsieur Alain LAMBERT
Maire de Saint-Germain-sur-Rhône
Membre du SCoT Usse et Rhône

Monsieur Paul RANNARD
Président du SCOT Usse et Rhône
70 route de la Semine
74270 CHENE-EN-SEMINE

Saint-Germain-sur-Rhône, le 08 avril 2016

Objet :
Démission du bureau du SCoT Usse et Rhône

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous remercie d'enregistrer ma démission en qualité de membre du bureau du SCoT Usse et Rhône, et ce dès réception par vos soins du présent courrier.

En raison de divergences de vues dans l'élaboration du SCoT et dans le devenir de la nouvelle communauté de communes, je préfère laisser ma place à un collègue plus en adéquation avec vos orientations.

En effet, à défaut de la création d'une commune nouvelle sur la Semine, et donc d'une représentativité accrue au sein de la nouvelle structure intercommunale, je ne peux me résoudre, ni cautionner, à un transfert à la future intercommunalité de nos actifs, de nos équipements structurants de la Croisée et de notre ZAC sans compensation.

A mon sens, il aurait été plus judicieux et préférable que la fusion des trois communautés de communes se fasse progressivement avec un minimum de compétences optionnelles au départ.

Depuis ma désignation au bureau en mai 2014, j'ai le sentiment d'avoir rempli ma mission avec loyauté, détermination et passion.

Vous remerciant de votre compréhension.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Alain LAMBERT

